

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS

Réunion du Comité Syndical
du 6 avril 2022

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)
		Titulaires	Suppléants	
1096	21	11	0	7

Le Comité syndical du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni, **Mercredi 6 avril 2022 à 14h30 à BLAINVILLE SUR MER** au Centre expérimental du SMEL sur convocation du 29 mars 2022.

Monsieur Alain NAVARRET du SMEL, Président du SMEL, préside la séance.

Secrétaire de séance : M. Hervé AGNES

PRESENTS

Délégués du conseil départemental de la Manche titulaires :

Monsieur Alain NAVARRET du SMEL, conseiller départemental, Président du SMEL

M. Hervé AGNES, conseiller départemental canton de Quettreville-Sur-Sienne

Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS, conseillère départementale canton Agon-Coutainville, 1^{ère} vice-présidente

Mme Hedwige COLLETTE, conseillère départementale canton Créances

M. Benoît FIDELIN, conseiller départemental canton Les Pieux

M. Yvan TAILLEBOIS, conseiller départemental canton de Granville

Délégués des EPCI titulaires

M. Jacky BIDOT, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage

Mme Ghyslène LEBARBENCHON, Communauté de communes de la Baie du Cotentin

M. David LEGOUET, Communauté d'agglomération du Cotentin, 2^{ème} Vice-Président

M. Didier LEGUELINEL, Communauté de communes de Granville Terre et Mer

M. Jean-Marie POULAIN, Communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche

EXCUSES

Délégués du conseil départemental de la Manche et du Calvados titulaires :

M. Thierry LETOUZE, conseiller départemental canton Cherbourg-en-Cotentin2

M. Cédric NOUVELOT, conseiller départemental canton de Courseulles-Sur-Mer

Délégués des EPCI titulaires :

M. Yves ASSELINE, Communauté d'agglomération le Cotentin

M. Alain BACHELIER, Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie

Mme Claude BOSQUET, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage

M. Jacques COQUELIN, conseiller départemental canton Valognes

M. Daniel DENIS, conseiller départemental canton Val de Saire

M. Jean-René LECHATREUX, Communauté d'agglomération du Cotentin

M. Daniel LECUREUIL, Communauté de communes Granville Terre et Mer

Mme Manuela MAHIER, Communauté d'agglomération du Cotentin

"affiché le"

14 AVR. 2022

Projet BIOSTEM : Biosalissure Standardisée pour TEst de Matériaux

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération N°1086 du 28 février 2022 du Comité du SMEL favorable à la création d'un poste d'un technicien territorial en contrat à durée déterminée de 34 mois, dans le cadre d'un contrat de projet pour le programme BIOSTEM de développement d'un consortium de biosalissures de référence stable en environnement contrôlé et utilisable dans des tests normalisés ;

Vu le rapport de séance du Comité du SMEL du 6 avril 2022 ;

Considérant la proposition de recrutement du technicien BIOSTEM au grade de technicien territorial principal, au regard du profil, de la formation et l'expérience professionnelle pour une durée de 31 mois au lieu de 34 mois dont le coût financier est convenu dans l'enveloppe financière prévue pour le programme BIOSTEM ;

Le comité, à l'unanimité des membres participants,

- **AUTORISE** la création d'un poste d'un technicien principal territorial en contrat à durée déterminée de 31 mois du 20 juin 2022 au 31 janvier 2025, dans le cadre d'un contrat de projet, pour le programme BIOSTEM étant précisé que le coût serait entièrement pris en charge par la Région et le FEDER.

Pour extrait conforme,

Le président du SMEL,

Alain NAVARRET

